

EDITO

LES ENJEUX DE 2007 !



Virginie Keller Lopez,
Vice-Présidente
du PSVG,
Députée

DR

L'année 2007 est une année électorale dans les communes genevoises. La population de la ville élira les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif. Les enjeux de cette élection sont nombreux car la commune assume de multiples responsabilités dans les domaines du social, de la culture, du sport, de l'aménagement, de l'environnement, de la propreté, de la sécurité, des écoles, de la jeunesse, des crèches, des aînés, de l'intégration, de l'état civil, du parc immobilier municipal, etc.

Pour pouvoir financer une politique solidaire et créative nous avons besoin de finances publiques équilibrées alors même que les communes doivent assumer de plus en plus de charges. En effet, le parlement fédéral, pour réduire ses dépenses, reporte certaines charges sur les cantons. Le Canton de Genève a également entamé une politique budgétaire d'austérité visant à réduire ses déficits et reporte déjà de nouvelles charges sur le budget de la Ville (18 millions en 2007).

Les communes n'ont pas le droit d'être en déficit. Si la Confédération et le Canton se déchargent sur elles, elles n'auront d'autres choix que de proposer des augmentations d'impôt ou des coupes importantes dans les prestations et les subventions. Les débats politiques et budgétaires seront difficiles et les prochaines élections donneront le ton. Une majorité de droite signifiera des coupes dans le social, la petite enfance, la culture.

Avec une majorité de gauche, la Commune pourra continuer à assumer ses missions auprès de la population tout en négociant avec l'Etat et les autres communes de nouvelles répartitions des charges et une péréquation plus adaptée aux besoins des communes et de notre région.

Les socialistes, en 2007, s'engageront pour préserver la qualité de vie de tous les habitants et les habitantes, tout en assumant la responsabilité des finances de notre ville.

DOSSIER

PARCOURS DE VIE



© 1993 anne-christine duss

Existe-t-il un parcours de vie idéal ? Certes non, car chacun mène son existence selon sa propre expérience de vie et selon des bases parfois déterminantes : le milieu social, l'environnement familial, les origines culturelles, etc. En revanche, afin que l'on puisse se construire individuellement et en société, il est fondamental que les pouvoirs publics offrent des prestations de qualité à l'ensemble des citoyens. En ce sens, nous évoquerons, le parcours de Théo, petit garçon né à Genève, qui bénéficiera tout au long de sa vie des nombreuses prestations offertes par le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement.

Madame Royaume annonce à son mari qu'elle est enceinte. Dès le début de la grossesse, le futur papa et la future maman vont au *Bureau d'Information Petite Enfance (BIPE)*, à la rue du cendrier 8, afin d'inscrire leur futur enfant sur la liste d'attente pour une place en crèche. Le petit Théo naît à l'*Hôpital cantonal*

de Genève. A sa naissance, son papa, tout ému, remplit une feuille adressée à l'*Office de l'état civil* de la Ville de Genève afin qu'il enregistre la naissance de ce nouveau citoyen. Après quatre mois de joies, de découvertes ponctuées de quelques insomnies, la maman de Théo arrive en fin de congé maternité. Comme

Madame et Monsieur Royaume travaillent tous les deux en Ville de Genève et grâce aux 1'000 places supplémentaires de crèche créées depuis 1999, Théo a la chance d'obtenir une place. Il y va quatre jours par semaine et y rencontre d'autres enfants avec lesquels il apprend à jouer et à partager.

suite p.5

points forts

Cause toujours	p. 4
Cause comme un : Nicolas Walder	p. 10
Comme une cause : Première ligne	p. 11
Dessine-moi un socialisme : les candidat-e-s au Conseil municipal	p. 12

MARDI 23 JANVIER
20H15
A L'ECOUTE DU QUARTIER
DES EAUX-VIVES.
Débat de quartier avec Manuel
Tornare sur les thèmes: «Etat des lieux
et actions entreprises face au trafic de
drogue dans le quartier; améliorer la
qualité de vie aux Eaux-Vives»
Cercle de l'Espérance
rue de la Chapelle 8

MERCREDI 31 JANVIER
20H
A L'ECOUTE DU QUARTIER
DES ACACIAS.
Débat de quartier avec Manuel
Tornare sur les thèmes: «Parc des
Acacias; les nuisances nocturnes;
double sens de la rue Caroline; le
déménagement de la Maison de
Quartier»
Au CARE
rue Grand-Bureau 13

DU 15 JANVIER AU 2 AVRIL
Activités culturelles
Ciné club universitaire
Cycle Rainer Werner FASSBINDER
Auditorium Ardit
Tél.: 022 379 77 05
www.unige.ch/lacultul/index.php

JUSQU'AU 4 MARS
«L'ingénieur Nicolas Céard et la
route du Simplon»
Exposition
Maison Tavel
Rue du Puits Saint Pierre 6
Tél.: 022 418 37 00
www.ville-ge.ch/musinfo

AGENDA

POUR NOUS RENCONTRER:

SAMEDI 20 JANVIER
10h30-12h30 Migros Vidollet
13h-16h Place du Molard

SAMEDI 27 JANVIER
10h30-12h30 Migros de Champel
13h-16h Place du Molard

SAMEDI 3 FÉVRIER
10h30-12h30 Eaux-Vives 2000
13h-16h Place du Molard

SAMEDI 27 JANVIER
10h30-12h30 Migros Servette
13h-16h Place du Molard

MICHELINE PRÉSIDENTE !

Les Socialistes de la Ville de Genève adressent leurs meilleurs vœux à la nouvelle Présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey. Nous sommes persuadés qu'elle jouera son rôle de médiatrice entre les politiques et le peuple, entre les régions, les religions et les cultures.

Rappelons que ce sont deux fois les Socialistes de Genève qui ont fait émerger les deux seules femmes présidentes de notre pays: Ruth Dreifuss et Micheline Calmy-Rey. Ces femmes ont été portées au pouvoir parce que le PS avait pris au sérieux la promotion des femmes en politique. Il les a encouragées, portées et soutenues lorsqu'elles ont commencé leur carrière politique. Les modèles sont importants et notre Présidente devra, maintenant, assumer ce rôle pour que les filles et les jeunes femmes se rendent ainsi compte que l'accession au pouvoir est possible et que ce pouvoir peut être utilisé pour contribuer un tout petit peu à changer ce monde vers un avenir meilleur.

PINOCHET NE REPOSERA PAS EN PAIX !

Nombreuses sont les victimes d'une histoire jalonnée par la mort, la torture, la prison et l'exil. Dimanche 10 décembre 2006, nous avons fêté la mort du tyran, du voleur et du criminel qui pendant 17 années a humilié le peuple chilien et fait couler son sang. Nous regrettons profondément que le dictateur Augusto Pinochet n'ait pas été condamné par la justice chilienne et internationale. Sa mort ne doit pas signifier le point final et l'impunité pour les crimes qui ont été commis durant sa tyrannie. La justice doit continuer son travail avec l'aide de toutes les associations proches des familles des disparu-e-s et des victimes de la dictature pour que toute la vérité soit enfin faite. Nous avons fait la fête mais nous n'allons pas dire que la mort efface et purifie tout. La mort n'efface rien, les cicatrices restent pour toujours.

PEINE DE MORT

Exécution de Saddam Hussein: une réponse à la barbarie par la barbarie. La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) condamne avec la plus grande fermeté l'exécution par pendaison de l'ancien dictateur irakien Saddam Hussein.

La FIDH rappelle que, quelle que soit la gravité des crimes commis, la peine de mort n'est jamais justifiée. Selon Patrick Baudouin, président d'Honneur de la FIDH, «la peine de mort est la pire des réponses à apporter aux crimes commis par Saddam Hussein, puisqu'on répond à la barbarie par la barbarie. *«En outre», a-t-il ajouté, «au delà de la condamnation absolue de la peine de mort, l'exécution hâtive de Saddam Hussein prive les Irakiens et le monde entier d'un procès global concernant le massacre d'Haladja, l'opération Anfal et le massacre des chiites, qui aurait permis de mettre en lumière les complicités occidentales dont il a joui».*

La FIDH déplore qu'une occasion historique de juger les crimes de Saddam Hussein selon les normes d'un procès équitable se traduise par une parodie de justice, conclue par une exécution qui ne peut que favoriser le cycle de violence en Irak.

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION RHINO

Le 15 décembre 2006, la Cour de Justice du canton de Genève a prononcé la dissolution de l'association RHINO, confirmant ainsi un précédent jugement du Tribunal de première instance.

Il va de soi que l'association RHINO fera recours contre cette décision devant le Tribunal Fédéral, mais d'ores et déjà, ce jugement amène quelques réflexions: Le but de l'association RHINO n'est pas et ne sera jamais d'occuper illégalement les immeubles, mais bien au contraire de sortir pacifiquement de ce statut d'illégalité en contractant un bail associatif.



© Miriam Kerchenbaum

Comme de nombreuses associations non professionnelles et professionnelles (les syndicats par exemple) l'association RHINO a été également formée pour dénoncer les abus de certains acteurs économiques dans notre société. Elle a fait la promotion du droit au logement depuis sa création et a manifesté son opposition aux conditions scandaleuses du logement à Genève par une mise en évidence flagrante des agissements crapuleux des spéculateurs à l'époque de l'occupation des immeubles.

A la suite de cette action non violente et de bien d'autres, Genève dispose maintenant d'un important dispositif légal de protection des locataires et d'une réglementation salubre en matière de rénovation et de transformation. Le canton est également doté d'une loi autorisant la réquisition de logements laissés vides sans motifs valable par leurs propriétaires. Enfin, Genève a inscrit le droit au logement dans sa constitution.

La légitimité de l'association RHINO lors de sa création ne fait donc aucun doute, puisque une partie des revendications non légales d'hier se retrouve inscrite dans les lois d'aujourd'hui: c'est tout ce mécanisme de l'évolution du droit que la décision de la Cour de Justice remet en question. D'autre part, en confirmant la dissolution de l'association RHINO, la justice genevoise commet un grave précédent visant la liberté de réunion et d'association de l'ensemble des citoyens.

Ainsi, demain peut-être, luttant pour la défense d'une cause légitime, telle la défense des sans-papiers, une association se verrait elle aussi déclarée illégale et poursuivie en justice !

PROCHAIN N° DE CAUSES COMMUNES

Thème principal: Spécial élections municipales
Parution: février 2007

BUDGET 2007 DE LA VILLE DE GENEVE

UN DEFICIT ANNONCE?

Le projet de budget 2007 pour la Ville de Genève a été adopté par le Conseil municipal dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 décembre 2006, permettant ainsi d'atteindre, avec 1 milliard de francs de charges nettes, les objectifs que sont le maintien des prestations actuelles offertes à la population genevoise et la poursuite du développement engagé dans le domaine de la petite enfance.

David Carrillo,
Conseiller municipal.

Ces objectifs passeront cependant au travers d'un déficit de près de 30 millions de francs. Ce dernier est dû presque totalement à un transfert de charges de 18 millions de francs du Canton vers la Ville (*par adoption du projet de loi 9679, avec effet sur 2006 et 2007 uniquement*), ainsi qu'à une augmentation de l'excédent de charge de 11 millions de francs suite à une nouvelle estimation fiscale annoncée par le Canton trop tardivement dans le processus budgétaire. Sans cela, le budget aurait été très proche de l'équilibre.

Refus des coupes budgétaires

Avec un tel déficit en vue, l'occasion était trop belle pour la droite, qui s'est donnée toute latitude (mais comme toujours!) pour proposer des coupes budgétaires dont certaines étaient à l'emporte-pièce. Ces coupes n'ont pas été acceptées par la gauche. Symptomatique, la droite a eu le réflexe gestionnaire, et bien peu responsable, préférant se soucier du montant de la dette plutôt que des investissements dans le lien social.

A certaines conditions, la loi sur l'administration des communes admet que le budget soit déficitaire. Ces conditions sont satisfaites, notamment parce qu'un plan budgétaire

quadriennal a été élaboré prévoyant un retour à l'équilibre budgétaire en 2010. Peut-on alors être satisfait de ce budget? A l'évidence, non!

Comment résorber la dette?

La dette de la Ville s'aggrave, non seulement parce que l'on emprunte aux banques pour compenser le déficit de 30 millions de francs, mais aussi parce que le montant des investissements (100 millions de francs) dépasse l'avoir en caisse, obligeant à faire pour cela également des emprunts. Un réel souci! A l'évidence, une réflexion doit

être menée sur la manière de résorber la dette, sans pour autant renier les objectifs mentionnés précédemment. Cette réflexion doit englober la problématique des transferts de charges et de suppressions de revenus que le Canton risque d'imposer à la Ville. Se pose également la question de la collaboration entre l'administration cantonale et les administrations communales en matière de prévision fiscale. Pour tout cela, il est grand temps de changer la Constitution genevoise.

URBAN FOOTBALL

POUR UN EURO 08
ADAPTE A LA VILLE

Vous aimez le football? C'est à souhaiter, car en 2008 c'est au tour de la Suisse et de l'Autriche d'accueillir conjointement l'Euro foot. En Suisse, la manifestation sportive se déroulera dans les villes de Bâle, Berne, Zurich et Genève. Des millions de passionné-e-s sont attendu-e-s.

Sandrine Salerno,
Présidente des Socialistes
de la Ville de Genève.

A Genève, trois matchs devraient se jouer les 7, 11 et 15 juin 2008. La Ville est particulièrement concernée par l'évènement. Financièrement d'une part, mais également parce qu'elle met à disposition son domaine public et assure des services (voirie, sécurité municipale, etc...) indispensables au bon déroulement des manifestations. Ces dernières devraient être principalement situées sur son territoire.

Le centre sportif du Bout-du-Monde devrait accueillir campeurs et campeuses. A l'image de ce qui a été proposé durant le dernier Mondial, la Plaine de Plainpalais devrait être le coeur des manifestations et des animations culturelles et sportives organisées en marge de l'Euro. Au programme, écrans géants, stands, scène couverte; espaces de jeux; bref, une offre complète. Mentionnons d'ailleurs qu'elle inquiète une partie des riverains de la Plaine qui ont exprimé leurs doléances au travers d'une pétition, actuellement à l'étude en commission du Conseil municipal.

Pour les Socialistes genevois, afin que la

fête soit réussie, il faut être à l'écoute des riverains. Il faut aussi se montrer attentifs à certains principes. C'est pourquoi une motion allant dans ce sens a été déposée dans les quatre villes organisatrices.

D'entente avec les Socialistes zurichois, bernois et bâlois, nous insistons auprès des pouvoirs publics cantonaux et municipaux sur quatre points. Nous leur demandons: d'une part qu'ils veillent à favoriser les déplacements doux et à accroître l'offre des transports publics; qu'ils demandent aux organisateurs de réduire au maximum les déchets produits et qu'ils incitent au recyclage. D'autre part, qu'ils accordent une attention particulière à la sécurité et aux mesures organisationnelles, tout en évitant que l'Euro 08 ne constitue un évènement militaire. Enfin, qu'ils s'assurent de la transparence des coûts pour l'ensemble du projet et qu'ils définissent qui assume quel type de charge financière (Confédération, canton, ville, FIFA, etc.).

Affaire à suivre

Vivement que le Conseil municipal vote cette motion et que le Conseil administratif la mette en œuvre.

Pour plus de renseignements sur le concept cantonal genevois, visitez le site: <http://www.gefoot08.ch>

ACTUALITES MUNICIPALES

L'ART DANS LA VILLE

RENOUER AVEC
L'ESPRIT CREATIF

La motion sur le Fond d'Art Contemporain a pour but de relancer le débat sur le Fond municipal qui depuis quelques années accorde la priorité à des travaux de photographie et d'arts graphiques.

Roman Juon,
Conseiller municipal.

Le Fond municipal est aujourd'hui alimenté par un prélèvement de 1% pris sur les constructions entreprises par la commune. À titre d'exemple, quand une crèche ou une école est construite ou si une importante rénovation est entreprise, 1% du budget est alloué à ce Fond. Le règlement du Fond municipal a été revu et corrigé en 2003.

Il fut une époque assez lointaine, celle de notre ancien maire Claude Ketterer, où les artistes principalement les sculpteurs recevaient des commandes de la Ville de Genève afin que leurs œuvres soient installées sur nos places, dans nos parcs et sur l'espace public. Or, depuis des années, il n'y a pour ainsi dire plus d'installations sur l'espace public. Et pourtant, les expositions sur des lieux publics qu'elles soient définitives ou temporaires offrent l'avantage d'exposer au public l'évolution de l'art contemporain. En effet, alors que la visite des musées est pratiquée par un public averti et donc limité, l'exposition d'œuvre sur le domaine public permet à chacun et chacune de découvrir l'art contemporain.

Nos villes voisines, Lausanne, Annemasse, Thonon, Evian et Annecy, l'ont bien compris et équiper leurs villes d'une

multitude de fontaines et de sculptures. Et Genève? Prise dans la tournante des restrictions budgétaires, elle n'a plus l'esprit créatif.

Le règlement devrait être à nouveau révisé pour rechercher d'autres sources de financement. En effet, il faut savoir qu'entre 1989 et 1996 le Fond a eu à sa disposition un million de francs et qu'entre 1996 et 2006 cette somme s'est réduite à 250'000 frs. Cette réduction est due aux mesures d'économies budgétaires qui ont conduit à une réduction des constructions et de rénovations lourdes. Le prélèvement sur les budgets de construction n'est donc pas la bonne formule. Un prélèvement sur les billets des spectacles qui ont lieu dans notre commune serait une solution plus judicieuse si nous voulons créer un véritable Fond culturel afin d'encourager la création culturelle. Nous devons redonner à nos rues, nos parcs et nos places l'esprit de la créativité. Pour ce faire, les Socialistes ont déposé une motion demandant au Conseil administratif de mener une politique active en matière d'intervention artistique dans l'espace public, en particulier dans les quartiers dits «populaires». Nous espérons donc vivement que le Conseil municipal votera cette motion et que le Conseil administratif la mettra en œuvre.

COMMERCE DE PROXIMITE

Pour les auteurs d'une motion des partis de l'Entente au Conseil municipal de la Ville, l'OMC (Organisation mondiale du Commerce) «*contribue beaucoup au rayonnement international de Genève à l'étranger*» («La Tribune de Genève» du 22 novembre).

... c'est en effet incontestable: de toutes les organisations internationales installées à Genève, l'OMC est la seule contre laquelle des centaines de milliers de personnes manifestent chaque année...

La motion de l'Entente demande au Conseil administratif de tout faire pour que l'OMC reste à Genève. Réponse de Manuel Tornare: «*Je souscris à ce projet à 120 %*»...

...les règles arithmétiques du commerce international sont de plus en plus étranges.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE

«*Quand on aura résolu la crise du logement, il n'y aura plus de squatters*», déclare Manuel Tornare à propos des logements en Ville de Genève (citation trouvée sur le blog de Pierre Losio <http://pello.romandie.com/>).

C'est frappé au coin du bon sens socialiste. Et quand on aura résolu toutes les crises sociales, on aura même plus besoin de socialistes. Sauf, éventuellement, pour en provoquer de nouvelles.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE BIS

L'ancien quoique récurrent président du parti libéral Olivier Jornot, accusé par Serge Bednarczyk de l'avoir quasiment poussé à la démission, ne comprend pas l'accusation: «*Nous avons tous été à ses petits soins. Moi y compris*». («La Tribune de Genève» du 6 novembre)

...ouais. Aux petits soins intensifs, même.

BESTIAL

Une «*éducatrice canine*» explique (dans «La Tribune de Genève» du 2 novembre) que pour éviter de se faire attaquer par un chien, il faut se mettre à son niveau: «*l'animal répond avec son instinct. L'homme a la capacité de réfléchir. C'est donc à ce dernier de s'adapter*».

...le problème, c'est que ça marche pas terrible. La preuve: c'est ce que la droite démocratique fait depuis des années avec les molosses de l'UDC: elle s'adapte. Et continue de se faire mordre.



DR

DESUNION SACREE

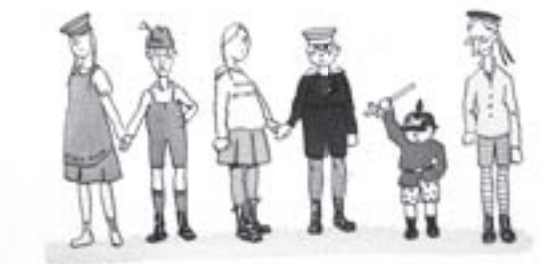
«*Les conseillers administratifs ne sont pas d'accord entre eux*» sur la réforme du statut du personnel municipal», estime Gérald Crettenand, président de la commission du personnel de la Ville («Le Temps» du 14 novembre)...

... le jour où les conseillers administratifs de la Ville seront d'accord entre eux sur un sujet quelconque, faudra en faire une sorte de fête officielle (fériée) de la Commune.

ON DEVIENT L'HOMME DE SON UNIFORME (Bonaparte)

Réagissant à la proposition du Mouvement Citoyen Genevois (MCG) d'imposer l'uniforme à l'école, au prétexte de lutter notamment contre la violence entre les élèves, le commissaire politique du parti libéral, Pierre Weiss, a judicieusement fait remarquer que «*l'uniforme n'a jamais empêché la violence*» («Le Temps» du 8 novembre).

...ben non, c'est même un moyen de l'organiser. Comme l'illustrent armées, polices et milices.



DR

LABORIEUSE IDEE

Le même commissaire politique du même parti, dans le même quotidien, justifie le projet libéral d'avancer l'âge de la Maturité gymnasiale à 18 ans en expliquant qu'ainsi «*on avancera l'âge d'entrée des étudiants sur le marché du travail*».

...et dans les bureaux des assurances-chômage.

CARRE CONFESSIOINNEL

Titre judicieux de la *Julie* (du 15 novembre, «Tribune de Genève») à propos de la proposition Modgers-Haudet de compromis sur les cimetières: «*musulmans et juifs ne sont pas chauds*»...

...les principaux concernés sont même carrément froids...

GARDE A VOUS !

La cheffe du groupe socialiste au Chambres fédérales, Ursula Wyss, déclare qu'il est légitime d'exiger des étrangers qu'ils «*adhèrent aux valeurs de la Constitution helvétique en matière d'égalité des sexes*» («Le Matin» du 26 novembre).

Certes. Mais pour pouvoir l'exiger des étrangers, on devrait aussi l'exiger des Suisses. Même des syndicalistes de la gendarmerie genevoise. Et y'a du boulot.

TOLERANCE ZERO

«*Il ne faut pas haïr Christoph Blocher*», plaide (dans «Le Matin» du 5 novembre 2006), le président du parti radical suisse, Fulvio Pelli. ... et le mépriser, on peut ?

Avec Christoph Blocher, «*le débat est plus vivant*», ajoute Fulvio Pelli.

... le débat, peut-être. La démocratie, c'est pas évident.



RECHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE FOOT

Les partis socialistes des quatre villes hôtes de l'Eurofoot (Bâle, Berne, Genève, Zurich) ont exigé ensemble que ledit Eurofoot soit une «*manifestation propre*»: l'Euro 08 ne doit engendrer aucune émission supplémentaire de CO₂, et si émissions supplémentaires il devait y avoir (comme si un doute pouvait subsister à ce sujet) du fait du trafic généré par la compétition, ces émissions devraient être compensées par l'achat de certificats. Non, les socialistes n'ont pas dit d'«indulgences», doit y avoir des protestants parmi eux, mais le système est le même: on paie pour effacer ses péchés. Après ce grand moment de naïveté politique (demander à l'UEFA d'être écolo, c'est à peu près aussi crédible comme démarche que demander aux Talibans d'être féministes), les socialistes expriment quelques doutes sur la pertinence de leur propre démarche: «*Malgré les millions de subventions dont elle bénéficie, l'UEFA veut économiser sur la protection de l'environnement*» et n'a aucune intention de compenser les émissions de Co² supplémentaires, ni par exemple de renoncer à la vaisselle jetable. A quoi ça tient, tout ça: l'UEFA userait-elle de vaisselle recyclable, qu'elle en serait transformée en petite soeur de Greenpeace... A moins qu'elle ne le soit déjà: selon sa porte-parole, Pascale Voegeli, l'UEFA est «*très concernée par la protection de l'environnement*». Ben ouais. Comme les Talibans par la promotion des droits des femmes, ou les socialistes bâlois, bernois, genevois et zurichois par la défense des caisses publiques contre le racket de l'Eurofoot.

VOYANCE

Prévoyant, Pierre Maudet assure au «Matin» que s'il n'était pas élu au Conseil administratif, il sera «*père au foyer*».

...ça s'appelle bouffer à tous les rateliers: Maudet admire Sarkozy, mais se prépare à l'avenir de François Hollande...

L'EDITO DU DOSSIER DU PREMIER AU DERNIER JOUR



© 2006 anne-christine duss

Manuel Tornare,
Conseiller administratif.

Le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement que j'ai le plaisir de diriger depuis bientôt huit ans, croise le chemin de vie des Genevoises et des Genevois de leur naissance à leur mort. En effet, au travers des sept services qui le composent, de multiples prestations sont offertes à la population. De l'enregistrement de la naissance au travail difficile effectué par les collaboratrices du Service des pompes funèbres lors du décès, d'innombrables services sont mis à disposition des citoyen-ne-s de Genève.

Les crèches avec leurs 6'000 enfants accueillis, les écoles primaires et leurs préaux, les budgets participatifs, les restaurants scolaires, les places de jeux, les ludothèques, les colonies, les parcs magnifiques et leurs fleurissements, les pataugeoires, les Unités d'action communautaire (UAC) et leurs projets, les espaces quartiers pour aîné-e-s, une «Cité Seniors», les clubs sociaux, les prestations sociales, et j'en passe.

Du côté des manifestations, le département n'est pas en reste. Le Festival arbres et lumières, la fête des voisins, les chaises longues dans les parcs, les salles de gym ouvertes le soir et le week-end pour le *free basket*, la fête des écoles, le festival du livre et de la petite enfance pour n'en citer que quelques unes.

A travers ce dossier, nous voulons rappeler que derrière les impôts payés par les Genevois-e-s, il y a une bonne et saine gestion des deniers publics. Mon département, en partenariat avec les habitant-e-s et les associations, développe une politique de proximité. Les très nombreuses prestations publiques qu'il fournit le prouvent au quotidien. Je me suis toujours engagé pour que ces prestations soient accessibles à chaque habitant-e de la Ville, sans distinction de revenu, de formation, de culture ou de nationalité. Genève doit rester une ville solidaire et ouverte, proche de ses habitants, de leur naissance à leur mort!

PARCOURS DE VIE



© 2005 anne-christine duss

Editorial : Du premier au dernier jour	p. 5
Théo et la ville enchantée (suite de la page 1)	p. 5
Naître, vivre et mourir dans la Genève d'autrefois	p. 6
Crèches : une politique volontariste	p. 6
La ville investit l'espace scolaire	p. 7
Population vieillissante : les enjeux de demain	p. 8
La gratuité des obsèques : une réalité genevoise	p. 8
Adresses utiles	p. 8

DOSSIER

LES CONTES MUNICIPAUX

THEO ET LA VILLE ENCHANTEE

suite de la page 1

Théo découvre l'école obligatoire

Il commence ses classes primaires dans une école de la Ville. Il aime jouer sur la place de jeu dans son préau. Depuis une année, le *budget participatif* a été introduit dans son école. Résultats: des *aménagement dans le préau et des ateliers de cuisine* ont été créés. Quatre jours par semaine, Théo mange au *restaurant scolaire* des repas sains et diversifiés que l'association de bénévoles prépare. Le mercredi matin, Théo va, avec son papa, à la *ludothèque* de son quartier pour emprunter des jeux. L'après-midi, il se dépense à la pataugeoire du *parc*. Après quelques années d'étude ponctuées des traditionnelles *fêtes des écoles*, Théo arrive à la fin de sa sixième année primaire. C'est le grand saut, il va entrer au cycle.

Une adolescence sans soucis

A 14 ans, avec ses copains, Théo fréquente le *skate parc de Plainpalais*. Le vendredi soir et parfois le dimanche, il joue au *free basket* dans la *salle de gym* de son quartier ouverte par les *travailleurs sociaux hors murs de la Délégation à la jeunesse*. Il aime aussi aller à la *Maison de quartier* où plusieurs activités lui sont proposées.

Main dans la main avec Chloé

Théo a désormais 22 ans. Il rencontre dans la banque dans laquelle il travaille une jeune et jolie femme: Chloé. Les tourtereaux se marient deux ans plus tard à l'*ancienne mairie des Eaux-Vives*. Chloé et Théo aiment déambuler dans le *Parc Beaulieu* et emprunter une chaise longue double mise à disposition par la Municipalité. A l'approche de Noël, ils flânent en ville et admirent le Festival *Arbres et Lumières*.

La famille s'agrandit

Les années passent, Chloé et Théo ont deux enfants. La crèche, l'école: les enfants grandissent vite. Ils ont maintenant huit et dix ans. La famille vient d'être tirée au sort par l'*Unité d'action communautaire (UAC)* de leur quartier et ils vont bénéficier d'un *petit jardin potager* dans le parc Beaulieu. Les enfants s'amusent et plantent tomates et salades pendant que les parents discutent avec des voisins et un *jardinier du Service des espaces verts*, toujours de bon conseil. Les enfants s'impliquent dans la vie de leur école, ils participent au projet «*Viens chez moi*» proposé par l'UAC favorisant l'intégration de leurs camarades d'origine étrangère. Fin mai, la famille organise la *Fête des voisins*. Les enfants ont vu l'affiche dans le bus et trouvent sympa

de partager un verre avec les autres habitants de l'immeuble en même temps que des millions de personnes dans toute l'Europe.

L'âge de la retraite est arrivé

Se retrouver soudain à la maison n'est pas facile, ils se sentent encore plein d'énergie. Ils ont entendu parler de la nouvelle «*Cité seniors*». Ils prennent la décision de participer à des actions bénévoles et de prendre des cours internet. De temps à autre, ils viennent à la «*Cité*» pour un brunch le dimanche matin ou un débat un soir de semaine. Chloé et Théo gardent régulièrement leurs petits-enfants. Ils s'octroient aussi du temps pour faire des voyages dont ils ont toujours rêvé.

Tout passe... et trépassse

Théo décède à 76 ans entouré de ses proches. Chloé meurtrie est touchée par le travail fourni par les collaboratrices du *Service des pompes funèbres*. Théo a un ensevelissement émouvant. Depuis, Chloé passe plus de temps à la «*Cité Seniors*» et s'est mise à jouer au bridge avec ses ami-e-s à l'*Espace quartier*. Cependant, sa famille reste au coeur de ses préoccupations; elle vient même d'être arrièr grand-mère. Sur un banc du parc Beaulieu en fleurs elle se remémore ses belles années.

➤ **Les socialistes Ville de Genève**

DU BERCEAU AU TOMBEAU

NAITRE, VIVRE ET MOURIR DANS LA GENEVE D'AUTREFOIS

Isabelle Brunier,
Historienne.

A Genève, comme ailleurs en Europe entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, les enfants naissent à la maison, la parturiente étant assistée par une sage-femme, elle-même aidée par les «commères» du quartier. Cette première étape est souvent difficile en raison des manipulations inadéquates des sages-femmes, parfois dénoncées par le corps médical. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'on songe à instruire plus précisément ces praticiennes, sans réaliser ce projet. Les petits enfants grandissent ensuite normalement au sein de leur famille, nulle prise en charge collective et publique n'existant alors. En revanche, ils sont souvent confiés à une nourrice, sur place ou à la campagne. Les nombreux décès survenant dans la première année de vie sont fréquemment imputés à ces dernières et les Registres du Conseil regorgent de cas de nourrices ayant «étouffé» un enfant en dormant avec lui, alors qu'il devait s'agir vraisemblablement du syndrome de la mort subite, identifié il y a quelques années maintenant!

Jeux et éducation

Durant l'enfance, les garçons seuls bénéficient de l'instruction publique,



DR

dispensée dans les «petites classes» (c'est-à-dire les degrés inférieurs) du Collège, qui comptent parfois plus de 300 élèves! Pour les filles, il existe des cours privés d'écriture et de lecture, si leurs parents peuvent les payer. En revanche, le système d'apprentissage des métiers, tant féminins que masculins, est bien établi et codifié, comme le démontrent les très nombreux

contrats d'apprentissage conservés dans les archives notariales. D'une manière générale, le taux d'alphabétisation des Genevois durant l'Ancien Régime est considéré comme élevé, par comparaison avec d'autres régions d'Europe. Les plaisirs et les jeux ne sont pas oubliés: les baignades dans le lac et le Rhône, en s'aspergeant avec les «seringues» destinées aux incendies, se pratiquent chaque été au grand dam du Consistoire! L'hiver offre aux gamins et aux plus grands les joies de la luge, parfois traînée par un cheval, et les batailles de «pelotes» ou de «paumes» de neige, malgré les tentatives d'interdiction. On joue aux quilles près de Saint-Pierre, à tel point que les cris des enfants perturbent le culte dominical! Enfin les bagarres éclatent, entre bandes rivales des différents quartiers...rien de nouveau sous le soleil, donc!

Retraites et fin de vie

Après une vie de labeur, le temps de la retraite ne sonne pas vraiment. Chacun, à la mesure de ses forces, continue de contribuer au fonctionnement de la société. On voit parfois les autorités accorder une pension, en nature ou en espèces, à un «fonctionnaire» ayant travaillé au service de la Seigneurie et

atteint par le grand âge ou la maladie. Pour les autres, artisans ou paysans, c'est la famille qui les assume. Quelques femmes âgées et seules, et bénéficiant de quelques biens, trouvent le gîte et le couvert à l'Hôpital général. En effet, moyennant le don de leur fortune à cette institution, elles bénéficient d'une prise en charge pour elle et leur servante dans une sorte de pension pour personnes âgées, réservée cependant à une catégorie très réduite de la population.

Et quand enfin vient l'heure de la mort, après un culte sans grandes pompes funèbres, considérées comme une coutume papistique coupable, le riche et le pauvre se retrouvent au cimetière presque unique de la ville (ceux des églises ayant été supprimés à la Réforme, sauf à Saint-Gervais), celui de l'Hôpital des pestiférés, à Plainpalais, qui est devenu de nos jours le lieu d'ensevelissement le plus coté, le plus recherché: le cimetière des Rois. Il n'abrite cependant aucun monarque, son nom rappelle simplement les «rois» annuellement choisis, champions de tir à l'arquebuse ou à la coulevrine, sport viril qui, comme son nom l'indique, se pratiquait à la Coulouvrenière toute proche!

COUCHES CULOTTES ET CULOTTES COURTES

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

L'accès à une place de crèche ou à tout autre mode de garde doit devenir un droit pour tous les enfants dont les parents le désirent. Les Socialistes se sont toujours battus dans ce sens et continuent de le faire.

Valentina Wenger-Andreoli

La politique familiale est, en Suisse, un parent pauvre de la politique. Une vision encore traditionaliste des rôles entre les femmes et les hommes; la certitude, pour beaucoup, que l'Etat ne doit pas se mêler de la vie privée des familles; que ceux qui font des enfants n'ont qu'à assumer; voilà les conceptions qui ont guidé la politique familiale en Suisse. Longtemps reléguée à la sphère privée, elle est entrée ces dernières années par la petite porte pour s'imposer à l'agenda politique. L'acceptation par le peuple du congé maternité et des allocations familiales sont des petits pas. Ces avancées arrivent certes tardivement, en comparaison européenne, mais ils démontrent si ce n'est un changement de mentalité à tout le moins un début de prise de conscience qu'apporter de bonnes conditions cadres aux familles est un investissement pour le futur.

L'enfant au centre du débat

Dans ce domaine, Genève a été un canton pionnier en instaurant, en premier, le congé maternité. La Ville de



DR

Genève, quant à elle, n'a pas été en reste puisque nous pouvons être fières de la mise en œuvre d'une véritable politique de la petite enfance. L'arrivée de Manuel Tornare à la tête

du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement a donné un coup de fouet à cette politique. En effet, sous son impulsion, la majorité de gauche a mis la politique de la petite enfance au centre de ses préoccupations.

Augmentation du nombre de places

Pour réaliser ses ambitions, elle a donc presque doublé le budget de subvention alloué au secteur de la petite enfance qui est passé de 32 millions de francs en 1999 à 64 millions en 2007. L'évolution de celui-ci est principalement liée à la progression continue du nombre de places d'accueil. Depuis 1999, plus de 900 places ont été créées pour un total avoisinant aujourd'hui les 2'800 places. Chaque année, près de 6'000 enfants sont accueillis dans les institutions de la petite enfance de la Ville. Grâce à une politique volontariste, la Ville de Genève se place en tête de toutes les communes suisses en matière d'accueil. Le principe défendu

par les Socialistes -une place en crèche accessible à tous les enfants qui en ont besoin- devrait être concrétisé d'ici 2013-2015.

Genève pionnière

La réalisation de cet objectif permettra aux parents de pouvoir concilier vies familiale et professionnelle et aux enfants d'évoluer dans un cadre stimulant tant du point de vue pédagogique que relationnel.

Dans les mois à venir, le Conseil municipal se prononcera sur l'extension du service public au domaine de la petite enfance, des arbitrages financiers devront avoir lieu et nous espérons que ceux-ci ne mèneront pas à l'abandon du projet. En effet, donner à la petite enfance le statut de service public revient à lui donner la place qu'elle mérite! Nous ne pouvons qu'espérer que dans ce domaine Genève aura joué là encore un rôle de pionnière.

POLITIQUE SOCIALE

LA VILLE INVESTIT L'ESPACE SCOLAIRE

Un extraterrestre fraîchement débarqué à Genève et qui, hypothèse improbable, se lancerait dans une lecture de la Loi sur l'instruction publique pourrait supposer que le rôle de la Ville et des communes dans le champ scolaire est insignifiant, l'Etat ayant la charge de toutes les missions liées à l'école.

PS,
Ville de Genève

Ce serait faire l'impasse sur une vérité d'évidence: derrière l'élève, il y a l'enfant et sa famille n'est pas loin! Il est donc clair que la Ville, parce qu'elle a ce lien privilégié de proximité avec ses habitantes et ses habitants, doit se préoccuper de cet enfant et contribuer activement à lui donner les meilleures chances.

Depuis son entrée en fonction, Charles Beer montre son attachement à la prise en considération de la journée de l'écolier dans sa globalité. Il entend par là que la qualité de l'accueil et de l'encadrement parascolaire doit faire l'objet d'autant de soin et d'attention que la prise en charge scolaire. Celles et ceux qui ont la charge de négocier dans les écoles pour obtenir des locaux et des moyens pour les activités parascolaires et les restaurants scolaires conviendront qu'il s'agit là d'une belle avancée dans la perception des besoins de l'enfant par l'institution.

Encadrement et sensibilisation

Cette position de Charles Beer conforte la Ville dans sa volonté d'investir l'espace scolaire et d'offrir un maximum de qualité aux enfants de 4 à 12 ans dont la journée d'école commence à 07h30 (parfois à 07h00) pour se terminer à 18h00. C'est ainsi que, durant la législature qui s'achève, sept nouveaux restaurants scolaires se sont ajoutés aux 33 existants, 1'200 enfants supplémentaires ont été accueillis, tout cela dans un souci constant de créer des conditions plus confortables en diminuant les temps de déplacement et en améliorant l'aménagement des locaux. Rappelons que l'encadrement para et périscolaire est un enjeu essentiel dans le dispositif d'aide aux familles et fait partie intégrante des moyens favorisant l'égalité des chances au sein de l'école. Pour la Ville, il doit être un outil à utiliser sans modération pour tenter de réduire les inégalités sociales. L'extension des prestations des ludothèques, mise en place depuis 2004, s'inscrit exactement dans cette dynamique.

Manuel Tornare, en charge des écoles de la Ville, a également montré un fort attachement au rôle que peuvent jouer les restaurants scolaires dans le domaine de la sensibilisation des familles aux bienfaits d'une nourriture saine et équilibrée. Deux restaurants scolaires se sont convertis aux repas biologiques, la majorité d'entre eux ont obtenu ou sont en voie d'obtenir le label «Fourchette junior» et une initiative vient de démarrer pour sélectionner les fournisseurs de produits en fonction du label *GRTA (Genève Région – Terre Avenir)*.

une commission rassemblant tous les partenaires, y compris les enfants et les parents, se voit attribuer un budget lui permettant de financer les projets de son choix, ceci durant un ou deux ans.

Dix-sept écoles ont développé des projets dans ce cadre; citons au hasard: des salles de cinéma, des ateliers de cuisine, des fêtes de quartier, un atelier informatique ouvert aux parents, des décorations de bâtiment, des semaines thématiques, des aménagements de préaux, des bibliothèques. Outre les résultats concrets obtenus en termes de réalisations, la démarche a souvent eu

conseils d'enfants qui vont voir le jour dans certains quartiers et, peut-être, à d'autres entités telles que groupements d'habitants ou maisons de quartier.

Encore un champ d'action privilégié pour la Ville de Genève dans l'espace scolaire: les lieux publics que constituent les préaux d'école et les places de jeux! D'aucuns pourraient penser que nous sommes là sur un terrain tout à fait anecdotique de la politique municipale. Ce serait méconnaître le rôle de baromètre que jouent ces lieux dans la perception que les habitants ont de la qualité de vie dans leur quartier.

Lieu stratégique, le préau rassemble autant qu'il divise. C'est la place de fête de l'école, le terrain jeux de l'enfant urbain, le lieu de rendez-vous de l'adolescent amoureux, le théâtre des débordements des jeunes fêtards, l'espace qui jouxte le domicile des couche-tôt et, avant tout, la cour des récréations scolaires, lieu dont on attend une fonction protectrice.

Ces besoins qui s'opposent pourraient, à première vue, constituer un problème. Et, pourtant, c'est dans cette diversité d'usages que réside la solution, dans la mesure où elle oblige les uns et les autres à entrer dans une logique de partage de l'espace. Vision angélique? Pas forcément, il faut aussi savoir reconnaître les nuisances que subissent celles et ceux qui se plaignent et se donner les moyens de faire des préaux d'école et des places de jeux des espaces propres et animés mais aussi surveillés.

Autre domaine de préoccupation porté par Manuel Tornare dans le domaine de l'enfance: l'aide à la parentalité. De nombreux manques apparaissent dans la relation famille-école. Mauvaise compréhension du système scolaire, difficultés pour les professionnels d'entrer en contact avec les familles défavorisées, désarroi des parents et impuissance de l'institution scolaire face à l'augmentation des comportements violents et à l'absence de perspectives d'avenir pour les jeunes qui quittent le système scolaire sans formation. Sachant qu'un certain nombre de situations sont des bombes à retardement, il est indispensable que le soutien aux parents dans leurs responsabilités éducatives soit désormais au centre de la politique sociale.



DR

Un budget participatif

Parallèlement à l'accroissement quantitatif et qualitatif de l'offre parascolaire, Manuel Tornare a développé un projet significatif pour renforcer le lien famille – école: le budget participatif. En effet, à peine revenu d'un voyage à Porto Allegre, le magistrat décide d'initier un micro-projet: le budget participatif dans les écoles. Dès 2001, il offre aux établissements scolaires, qui ont déjà développé une culture participative en leur sein, la possibilité d'entrer dans une démarche de réflexion collective sur l'amélioration de la qualité de vie au sein de l'école. Dans chaque école volontaire,

pour effet de transformer radicalement les relations au sein de l'établissement en réduisant les clivages entre le travail scolaire et parascolaire et en ouvrant aux parents un espace de rencontre avec le corps enseignant. Sur le plan financier, notons que, en 2006, cinq écoles se sont partagées une enveloppe de 250'000 francs.

Préaux et places de jeux

Et le département de Manuel Tornare n'entend pas s'arrêter là. Le budget participatif devrait sortir des murs des écoles et s'étendre aux futurs

RESPONSABLES ET SOLIDAIRES FACE AUX BESOINS DES AÎNÉ·E·S

POPULATION VIEILLISSANTE : LES ENJEUX DE DEMAIN !

Le vieillissement de la population, conséquence de l'évolution démographique et de l'augmentation de l'espérance de vie, représente l'un des enjeux humain, social, économique et politique majeur auxquels notre société est confrontée. Cet enjeu appelle nécessairement des réponses nouvelles de la part de l'ensemble des acteurs concernés.

Véronique Pürro,
Députée.

L'Office fédéral de la statistique prévoit qu'entre 2001 et 2040, la part de la population âgée de plus de 65 ans passera de 14,6% à 20, 2%. Dès lors, en 2040, 110'000 personnes de plus de 65 ans habiteront le canton de Genève.

L'espérance de vie à la naissance quant à elle ne cesse de s'accroître: nous gagnons un an tous les cinq ans. De seize ans pour les hommes et de vingt et un ans pour les femmes de soixante ans, en 1970, elle devrait atteindre, en 2020, vingt-trois et vingt-huit ans respectivement.



© 1994 anne-christine duss

L'isolement des personnes âgées

Or, dans un contexte de croissance économique modérée, de précarisation croissante, de restrictions budgétaires, il est fort à parier que le vieillissement de la population soit abordé sous le seul angle des charges supplémentaires qu'il représente. La rupture des solidarités traditionnelles, l'évolution de la famille, l'individualisation croissante des rapports sociaux, ainsi que l'augmentation du nom-

bre de personnes vivant seules modifient par ailleurs fondamentalement la position des individus dans la société, en particulier celle des personnes âgées qui se retrouvent isolées et marginalisées. Enfin, dans une société exaltant la jeunesse, le look, la vitesse, l'instant, la performance, la compétition, l'avoir et l'utile, quels peuvent être le rôle et la place d'ainé·e·s, témoins du passé, inactifs/ives, improductifs/ives et donc «inutiles»?

De manière provocante, que doit-on alors envisager pour faire face à ces vieux et ces vieilles, isolé·e·s, de plus en plus nombreux/euses et qui coûtent si cher? En premier lieu, reconnaître qu'il nous faut penser une véritable politique en faveur des personnes âgées, tout en gardant à l'esprit que cette population n'est pas homogène (les besoins d'un·e jeune retraité·e de 65 ans n'ont rien à voir avec ceux d'un·e aîné·e de 90 ans!) et qu'elle nous fait bénéficier de ressources importantes qu'il s'agit de reconnaître et de valoriser.

Un large panel de prestations

Les collectivités publiques consacrent actuellement d'importants moyens financiers en faveur des personnes âgées. A ces moyens s'ajoutent les efforts consentis par les associations privées, pour la plupart subventionnées. Dans notre canton, pas moins de 200 services, institutions, associations et groupements publics ou privés offrent aux séniors des prestations dans tous les domaines: financier, aide et soins, habitat, animation socioculturelle, conseils, soutien et accompagnement social, etc. Mais, comme dans de nombreux autres secteurs, la dispersion des moyens et le manque de coordination de tous les efforts

gènèrent l'absence d'une vision commune, l'impossibilité de vérifier sérieusement l'efficacité et la cohérence des actions menées et de guider leur développement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins. Plus grave encore, le manque de vision d'ensemble offre aux tenants du «moins d'Etat» la possibilité de réaliser plus facilement des économies en réduisant peu à peu les prestations et les subventions.

Objectifs prioritaires

Fort de ce constat, les socialistes ont déposé dernièrement une loi au Grand Conseil qui précise quels doivent être les objectifs d'une véritable politique en faveur des personnes âgées.

Il s'agit d'une part d'intégrer les personnes âgées dans la vie de la cité (en favorisant leur participation dans tous les domaines de la vie sociale et en luttant contre leur isolement); Il faut également leur garantir de disposer, après la période active, des ressources financières nécessaires à une vie décente, au maintien de la qualité de vie et des droits fondamentaux. Promouvoir des logements adaptés aux exigences et aux difficultés des personnes âgées ainsi qu'un environnement et une aide flexibles adaptés à leurs besoins, notamment en ce qui concerne leur mobilité; offrir des soins hospitaliers et extra-hospitaliers conformes à leurs besoins ainsi que la garantie de l'accès à ces soins; enfin, informer l'ensemble des personnes concernées sur toutes les prestations offertes, organiser efficacement et coordonner cette offre et renforcer la tolérance, le dialogue et la solidarité intergénérationnels.

Transmission et partage

Ces objectifs prioritaires ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue que si les personnes âgées ont des besoins auxquels il est nécessaire de répondre, bon nombre d'entre elles disposent de ressources bénéficiant à l'ensemble de la société dans divers domaines. Qu'il s'agisse par exemple du monde associatif, dans lequel les aîné·e·s consacrent des heures de bénévolat, ou de l'entourage, pour lequel il n'est pas rare qu'un·e aîné·e s'engage en gardant les petits-enfants ou en soutenant un parent malade, les personnes âgées savent également transmettre et donner. En reconnaissant et en valorisant l'ensemble des contributions des personnes âgées, les plus jeunes seront d'autant plus enclins à consacrer les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une véritable politique en faveur des séniors.

Une «vieille» bataille

Les socialistes se sont toujours engagés en faveur des personnes âgées. Des générations de militant·e·s de gauche et de syndicalistes se sont ainsi battu·e·s pour mettre sur pied un système de retraites et de rentes complémentaires satisfaisant, pour garantir l'accès aux soins de chacun·e et pour offrir des lieux de vie adaptés aux besoins des aîné·e·s.

A l'heure où il est bon ton de décréter que tout cela coûte désormais trop cher afin de mieux démanteler les services offerts aux plus âgé·e·s, les Socialistes entendent réaffirmer, à tous les niveaux politiques (fédéral, cantonal et communal), l'importance des responsabilités et des solidarités intergénérationnelles.

DE VIE A TREPAS

LA GRATUITE DES OBSEQUES : UNE REALITE GENEVOISE

François Jean-Richard

Si les hommes naissent libres et égaux, la société nous montre chaque jour que cette égalité si elle est tant soit peu formelle, n'est pas réelle. De même, nous ne sommes pas égaux devant la mort. En effet, cette dernière phase de notre parcours de vie, bien souvent au-delà de la souffrance et de la tristesse, implique un aspect financier qui peut se révéler problématique pour de nombreuses familles, car les frais liés aux funérailles sont une charge parfois insoutenable.

Ainsi, loin d'être une réalité incontournable dans notre société, la Ville de Genève, à l'instar d'autres municipalités, prend intégralement en charge les obsèques de ses citoyens, pour autant qu'ils soient habitants de la commune. Certes, les prestations offertes ne sont pas équivalentes à celles d'une entreprise de

pompes funèbres privée, mais elles correspondent aux besoins de ceux qui souhaitent bénéficier de funérailles dignes, sans fioritures et à moindre coût. À ce titre, beaucoup de citoyens ignorent que s'ils font des démarches auprès d'une entreprise de pompes funèbres privée, celle-ci à l'obligation d'informer de la gratuité des services offerts par la Ville.

Pour mémoire, le service municipal des pompes funèbres a été fondé au XIX^e siècle, plus précisément en 1866 sur proposition du Conseil administratif de l'époque, afin de faire face aux abus des services privés, dont l'organisation des convois funèbres laissait beaucoup à désirer et dont le profit semblait plus déterminant que le respect du deuil des

familles. En effet, dans ces instants pénibles, ces dernières pouvaient être mal conseillées et risquaient de s'endetter pour les funérailles de leurs proches. Ce service a donc été créé pour



© 1993 anne-christine duss

répondre aux intérêts de la collectivité, même si de nos jours, le « marché de la mort » est en

pleine expansion. Selon le service des pompes funèbres, un rapport constant s'est établi entre le service privé (35%) et le service public (65%) depuis une vingtaine d'années (3313 décès enregistrés en 2003).

Aujourd'hui toutefois, en dépit du choix des prestations, les gens prennent de nombreuses décisions en matière de funérailles, sans être informés de leurs droits, tellement notre société a éloigné les rites funéraires anciens au profit d'une médicalisation de plus en plus fréquente au crépuscule de la vie: il est presque devenu incontournable de mourir à l'hôpital dans un environnement aseptisé et sans chaleur. Pourtant, aucun article de loi n'empêche par exemple de garder le défunt à la maison, dans son lit, jusqu'aux obsèques. Se réapproprier les rites mortuaires, au sein de la famille, est sans doute l'un des enjeux de notre société actuelle.

BIPE (Bureau d'Information Petite Enfance)

Rue du Cendrier 8
1201 Genève
Tél.: 022-321 22 23

www.ville-ge.ch/dpt5/enfance

Service des Écoles et Institutions pour l'Enfance

7, rue de l'Athénée,
Case postale 243
CH-1211 Genève 12
Tél.: 022-418 48 00

www.ville-ge.ch/dpt5/ecoles

Service des pompes funèbres et cimetières de la ville de Genève

4, rue du Vieux-Marché
Case postale 6178
CH-1211 Genève 6
Tél.: 022-418 60 00

www.ville-ge.ch/dpt5

ADRESSES UTILES

Service social de la Ville de Genève

25, rue Dizerens
Case postale 143
CH- 1211 Genève 4
Tél.: 022-418 47 00

www.ville-ge.ch/dpt5/social

TRANSFERTS D'ACTIFS

UNE NOUVELLE CONCEPTION DES PRESTATIONS DES SERVICES PUBLICS

Le Conseil d'Etat ainsi que la majorité du Grand Conseil ont décidé de transférer les actifs (Immeubles) figurant au patrimoine administratif de l'Etat, aux entités que sont les SIG, le TPG et l'Aéroport pour une somme bien inférieure à leur valeur vénale. A tel point que la perte pour l'Etat peut-être estimée à 2 milliards. Par ailleurs, le référendum lancé par A Gauche Toute vient d'aboutir et notre parti aura de nouveau à décider en assemblée générale s'il soutient ce référendum.

Alberto Velasco,
Député au Grand Conseil.

Pour le Conseil d'Etat, et nombre de camarades, ces transferts d'actifs s'inscrivent dans une logique de bonne gouvernance. A savoir qu'il est logique que ces entités possèdent leurs immeubles afin qu'elles les amortissent et les fassent figurer à leur bilan permettant ainsi de connaître les véritables coûts des prestations.

Cet argument n'est pas recevable car il suffit que l'Etat facture la location au coût réel aux différentes entités et le fasse figurer dans les comptes comme location ou sous forme de subvention. Ceci est de la bonne gouvernance car il n'est pas nécessaire de posséder ses propres locaux pour se prévaloir d'avoir une bonne gestion. Bon nombre de multinationales ne désirent justement pas posséder de tels actifs afin de déléster leur investissement.

Un autre raison avancée par le Conseil d'Etat est qu'en transférant ces actifs, non seulement 790 millions iront amortir la dette, mais délésteront le budget d'environ 17 millions de charges. Si le référendum venait pourtant à être accepté par le peuple, le Conseil d'Etat devrait trouver les recettes équivalentes!

Comment les établissements publics paieront ces transferts

En ce qui concerne les TPG, subventionnés à raison d'environ 150 millions par l'Etat pour garantir des prestations à un coût accessible, ils devront emprunter pour leur propriétaire qui s'est engagé à garantir l'emprunt et augmenter leur subvention afin de rembourser l'emprunt! Mais la droite a déjà chuchoté qu'il ne sera pas question d'augmenter cette subvention et que les TPG devront trouver les ressources. En d'autres termes ces emprunts devront être payés par l'augmentation du prix des billets, donc par un impôt déguisé. En ce qui concerne les bénéfices de l'aéroport, on nous dit que ceux-ci contribueront à payer ces actifs. Mais vu que la moitié de ces bénéfices reviennent à l'Etat, ce dernier percevra moins et c'est donc avec son argent que l'on remboursera le prêt!

Pour les SIG, les emprunts influenceront sur les charges de la société et donc c'est le prix des différentes prestations qui sera adapté afin d'engranger les recettes nécessaires.

Les raisons inavouées

A terme, ces différentes entreprises publiques seront appelées à équilibrer leur compte en faisant payer les presta-

tions au coût réel, ceci afin de ne plus recevoir de subvention, mais dégager des bénéfices. C'est le cas de l'Aéroport et des SIG, demain des TPG. Ainsi, ces prestations financées en partie par l'impôt républicain afin de garantir une accessibilité à tous seront payées de la même manière par le riche et le pauvre. Les milieux libéraux pourront ainsi revendiquer moins d'impôt puisque l'Etat aura besoin de moins de recettes vu qu'il ne crée pas d'autres prestations.

Mais une fois ces entités devenues bénéficiaires, et si l'Etat est toujours aussi endetté, qui nous dit qu'une majorité ne serait pas tentée, pour amortir la dette, d'ouvrir le capital au privé, en argumentant que l'Etat a d'autres missions que posséder des entreprises. C'est ce qui se passe à Swisscom et bientôt aux CFF et à la Poste.

En réalité, ce que nous vivons est une mutation de ce que sera l'Etat dans une nouvelle configuration des prestations qu'il sera appelé à fournir.

La stratégie du PS

Le parti socialiste a dit oui à ces transferts sans même négocier l'aspect de la valeur vénale figurant sur la LGAF (loi générale sur l'administration et les

finances de l'Etat) et la recommandation de l'ICF (inspectat cantonal des finances). Sans même exiger que le Conseil d'Etat inclue des clauses dans la loi exigeant que toute aliénation soit automatiquement soumise à référendum!

La fraction socialiste au Grand conseil a tenté de faire inscrire dans la loi des amendements allant dans ce sens. Ils ont été rejetés, même par nos alliés! Dès lors, vu que l'assemblée générale du PSG avait donné la consigne de voter les transferts, la fraction n'avait d'autre possibilité que de s'abstenir.

Les socialistes avaient lancé le débat sur la base des positions défendues à l'époque par Micheline Calmy-Rey alors à la tête du département des finances. Ils avaient alors la possibilité de refuser les transferts et occuper l'espace politique en donnant leur conception du service public. Le PS se trouve aujourd'hui entre le marteau et l'enclume: en effet, il faudra qu'il se prononce sur la consigne de vote au référendum, et s'il dit non, il ne fera que s'aligner sur le schéma mis en place par les Verts et s'il dit oui, il ne fera que monter dans un train en partance, aiguillé par AGT. Mais parfois il vaut mieux prendre un train que rester sur le quai!

PARADIS FISCAL

MISSILE POLITIQUE CONTRE LA FISCALITE SUISSE

Branle-bas de combat! Un camarade français a vilipendé la Suisse et son régime fiscal. Montée aux barricades de presque toute la classe politique suisse. D'aucuns allant jusqu'à tenter de porter l'estocade au cœur de la nation (audiovisuelle) française. Mais dans les faits, l'attaque d'Arnaud Montebourg est-elle aussi indigne?

Carlo Sommaruga,
Conseiller national.

Elle se situe dans un contexte de campagne présidentielle, mais elle se veut aussi une attaque contre le principe de concurrence fiscale imposé par les majorités bourgeoises en Suisse, en Europe ou au niveau mondial. Comment ne pas comprendre, sur le fond, qu'un élu national, français ou d'ailleurs, s'inquiète de la perte de la substance imposable de son pays et donc de la perte de moyens nécessaires au financement des prestations sociales.

Une remise en question nécessaire

La gauche en Suisse mène le même combat de fond. La loi sur l'harmonisation fiscale n'est de loin pas suffisante pour exclure la concurrence fiscale et ses conséquences néfastes pour les cantons. L'exemple médiatisé d'Obwald ou celui de Schaffhouse qui profitent

de manière parasitaires des infrastructures du Canton de Zurich sont là pour nous le rappeler. Certes, la dégressivité de l'impôt sur le revenu à la sauce helvétique et les migrations fiscales des nantis qu'elle engendre au sein de notre pays n'est pas l'objet de la critique d'Arnaud Montebourg, mais elle est du même tonneau que la concurrence fiscale internationale.

La critique des taux d'impositions ridiculement bas des bénéfices des sociétés domiciliées en Suisse en comparaison avec ceux pratiqués en France ou Allemagne, ne saurait être écartée d'un revers de main au motif que d'autres paradis fiscaux existent, où d'ailleurs les succursales des banques suisses prolifèrent et prospèrent. Cette critique ne saurait être occultée par l'argument de la qualité de vie et des infrastructures dans notre pays, car si ce paramètre est certainement pris en compte, il ne l'est jamais de manière exclusive et sûre-

ment pas plus que l'argument fiscal. La critique ne saurait pas non plus être cachée derrière les arguties techniques de fiscalistes émérites distinguant subtilement taux et assiette fiscale, alors que finalement c'est le montant d'impôts à décaisser qu'il convient d'examiner. Comme l'a courageusement souligné Andreas Gross, la Suisse doit se remettre en question et ne saurait continuer à être un paradis fiscal.

Stratégie globale

Cela dit notre camarade français se trompe lourdement sur la manière. D'une part l'invective contre qui que ce soit, fût-il un Etat, voire un Etat tirant parti de l'Europe sans s'y engager, ne résout rien. Le manque de respect à l'égard de la Suisse occasionne un repli défensif compréhensible. Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération, a ainsi très justement rappelé la nécessité du respect. Le respect pour

chacun est d'ailleurs l'un des axes de la campagne de Ségolène Royal.

D'autre part, c'est une stratégie globale au niveau européen, voire mondial, qui doit être mise en place pour combattre les paradis fiscaux qu'ils se situent aux îles Caïmans, en Suisse ou en Irlande. Les socialistes européens - dont l'organisation politique est la plus structurée et cohérente d'Europe par rapport aux autres partis- devraient élaborer une stratégie en la matière en y associant notamment les socialistes suisses. Un projet d'harmonisation des taux et des assiettes fiscales pour les personnes physiques et les sociétés comme objectif politique commun à tous les socialistes d'Europe de Dublin à Riga et de Stockholm à Athènes serait déjà une étape et un succès extraordinaire. Le pilotage du groupe de travail pourrait d'ailleurs être dévolu à Arnaud Montebourg. Il a certainement l'énergie et le charisme pour ce travail d'Hercule.

Entretien avec Nicolas Walder, codirecteur de l'association, «genève roule», qui s'occupe de réinsertion de chômeurs et chômeuses en fin de droit et qui permet l'intégration des requérant-e-s d'asile au travers d'un service à la population, dont le but est de promouvoir la mobilité douce par la mise à disposition de vélos.

Nicolas Walder a suivi un DESS en globalisation et régulation sociale. Son travail de diplôme portait sur la place des organisations diasporiques dans les processus migratoires. Son parcours professionnel, académique et politique a donc toujours touché aux problématiques du développement durable et de ses trois pans: l'écologie, le social et l'économie.



DR

A BICYCLETTE

GENEVE ROULE... CONTRE L'EXCLUSION !

**Propos recueillis par
Valentina Wenger-Andreoli**

Les questions d'immigration et d'intégration ont fait l'objet de votre travail de diplôme et appartiennent au quotidien de votre travail. Elles font les gros titres de la presse, qu'en pensez-vous ?

Nicolas Walder : Je pense que la problématique est mal posée. La question de l'immigration est trop souvent posée comme un problème alors que les enjeux ne se situent pas là. Regardez Monaco, ils connaissent une proportion d'étrangers très importante et n'ont pourtant pas de problèmes d'intégration. En Suisse, personne ne se plaint du tourisme ou des étrangers et étrangères qui viennent y vivre pour bénéficier de taxations plus légères. Les problèmes liés à l'intégration sont donc, avant tout, des problèmes sociaux. La dimension culturelle vient s'y greffer. La culture est mouvante, elle évolue et s'adapte. Ce qu'on appelle la culture est également fortement lié à l'image véhiculée par la population majoritaire. Nous le voyons à *genève roule*, en proposant un service à la population qui n'est pas lié à leur statut, les requérant-e-s d'asile peuvent créer un lien différent, donner une autre image et prouver leur utilité. C'est ainsi que certains clichés les plus caricaturaux sur les noirs africains montrent leurs limites.

Que pensez-vous de la manière dont ce débat est traité ?

N.W. : Le débat sur l'intégration doit être mené au niveau politique mais ne devrait pas faire l'objet de ce déchaînement médiatique. Les questions migratoires font largement appel à l'émotionnel et sont aujourd'hui traitées par un parti qui fait en permanence l'amalgame entre immigration et requérants

d'asile. Pourtant, la question principale devrait être celle des clandestins, les requérants ne constituant qu'une petite minorité des migrants. Rien qu'en Suisse, plusieurs centaines de milliers de personnes travailleraient au noir. Cette situation est suicidaire, autant pour le pays d'accueil que pour les clandestins eux-mêmes. Les solutions les plus adaptées devraient tourner autour de la régularisation des sans-papiers ou alors d'un renforcement de la répression à l'égard des employeurs, deux solutions systématiquement refusées par ceux qui monopolisent le débat. Je pense que ce n'est pas en s'attaquant aux personnes les plus fragiles, qui viennent ici dans l'espoir d'une vie meilleure qu'on règlera le problème. Au contraire, par ces attitudes on pousse les clandestins vers la criminalité sans pour autant réduire le nombre d'immigrés.

Comment analysez-vous cette dérive du débat ?

N.W. : Elle a commencé avec la crise pétrolière de 1973. Le ralentissement économique qui a touché l'Europe a poussé les autorités politiques, confrontées à la grogne sociale, à rendre plus difficile l'entrée sur leur territoire. Les frontières étaient auparavant plus largement ouvertes aux immigrés des pays du Sud. Même si la Suisse a limité cette crise économique en expulsant nombre de travailleurs sous permis saisonnier, les trente glorieuses étaient bel et bien terminées. Désormais la seule politique migratoire proposée par les pays du Nord se résume à la répression et la criminalisation : aujourd'hui, être sans-papier veut déjà dire être criminel, alors que dans d'autres contextes, nous valorisons la flexibilité géographique des travailleurs et travailleuses.

Ces personnes ne trouvent souvent de soutien qu'auprès de leur

communauté et de leurs proches. Considérées comme des criminels, ils vivent dans la peur de se faire attraper et adoptent ainsi des comportements de personnes qui ont quelque chose à se reprocher. Ils sont désormais à la merci d'un groupe ou d'une communauté mal intentionnés et n'ont souvent plus d'autre choix que d'avoir recours à des activités criminelles pour survivre.

Et ainsi, ceux ayant criminalisé le migrant-e-s peuvent s'appuyer sur des statistiques prouvant qu'ils sont surreprésenté-e-s dans les prisons. Mais si l'on considère que le simple fait d'être «sans-papier» conduit en prison et qu'une personne de couleur est contrôlée presque quotidiennement (alors que cela m'est arrivé deux fois en presque 10 ans), on comprend mieux que certaines populations d'Afrique sub-saharienne soient surreprésentées dans les statistiques de criminalité. Sans oublier que les lois ne condamnent pas tous les crimes avec la même sévérité et que les couches sociales les plus démunies, dont font majoritairement partie ce type d'étrangers-ères, sont les plus touchées. Bref, tout un faisceau de circonstances tendent à expliquer cette surreprésentation des étrangers dans les statistiques de la criminalité. Pour avancer dans le débat il faudrait expliquer pourquoi, contextualiser les statistiques ce qui est beaucoup moins efficace politiquement et médiatiquement que d'avancer des slogans réducteurs. Ce sont malheureusement ces raccourcis qui monopolisent aujourd'hui le débat.

Voyez-vous une solution à cet engrenage ?

N.W. : Je pense qu'il est nécessaire de garder une approche critique et d'aborder la question sous l'angle de la fracture sociale qui est génératrice d'insécurité et de criminalité. Il faut

donc chercher à contenir et si possible réduire la fracture sociale en permettant une meilleure répartition des richesses. Parallèlement il faut répondre aux besoins économiques du pays en régularisant un nombre conséquent de clandestins. Dès lors il sera possible de faire preuve d'extrême fermeté auprès d'employeurs ayant recours à des «sans papiers». Enfin, il convient également de s'attaquer à certains réseaux qui profitent de la situation de précarité de nombreux migrants.

Et l'écologie dans tout ça ?

N. W. : Tout est lié. L'écologie n'a pas lieu d'être sans le social et l'économie et vice-versa. Ces trois piliers sont interdépendants. Ce sont d'ailleurs les populations les plus démunies qui souffrent le plus des dégradations à l'environnement. Les mieux nantis trouveront toujours une terre où s'expatrier. Aujourd'hui, heureusement, la classe moyenne commence à réaliser l'importance des conséquences des dégâts causés à l'environnement.

Cela permet-il d'être optimiste sur la problématique de l'intégration ?

N.W. : Oui et non. Je pense qu'à long terme le bon sens s'imposera. Toutefois, en attendant, les souffrances infligées à des êtres humains en raison de politiques inadaptées, y compris la destruction de vies, sont insupportables. J'ai donc de la peine à être patient dans ce domaine.

GENEVE ROULE

arcade montbrillant
17, place de montbrillant
1201 Genève

Tél. +41 (0) 22 740 13 43

Pour toutes informations et réservations :

reservation@geneveroule.ch

direction : Elina Salo

et Nicolas Walder

Tél. +41 (0) 22 740 13 43

nicolas.walder@geneveroule.ch

PREMIERE LIGNE

REDUIRE LES RISQUES LIES AUX DROGUES

Le pragmatisme au service de la santé publique. Voilà comment l'on pourrait résumer l'approche de l'association Première ligne dans son combat quotidien pour réduire les risques liés à la consommation de drogues. Alors que les Chambres fédérales viennent de consacrer la politique des quatre piliers (prévention – thérapie – diminution des risques – répression) dans la révision de la loi sur les stupéfiants, Causes Communes a voulu faire le point sur le terrain. Entretien avec Christophe Mani, directeur de Première ligne au Quai 9, le lieu fixe d'accueil et d'injection de Genève.

**Propos recueillis par
Grégoire Carasso**

**Quelles sont les origines de
Première ligne?**

Christophe Mani: Les racines de notre activité remontent à la fin des années 1980, lorsque les ravages causés par le sida imposèrent d'ajouter à l'approche traditionnelle de la politique en matière de drogues, une dimension supplémentaire: diminuer les risques pour la santé des usagers de drogues par injections. C'est dans ce but qu'en 1991, le *Groupe sida Genève* lança le *Bus itinérant prévention sida (BIPS)*: aller à la rencontre des consommateurs, établir un contact et mettre à disposition un matériel et des conditions susceptibles de diminuer les risques sanitaires, tels étaient ses objectifs. En 2004, le secteur réduction des risques du *Groupe sida Genève* était à ce point conséquent que son autonomisation s'imposait et ce, tant pour le *Groupe* – qui pu se concentrer sur sa mission fondamentale liée au virus VIH – que pour la nouvelle entité, *Première ligne*. Elle allait en effet pouvoir élargir son spectre d'action. Symbole de ce virage, le *BIPS* va devenir le *Bus d'information et de préservation de la santé*.

**Et le choix du nom de
l'Association?**

C.M.: L'idée de base était de retenir un nom qui, loin de laisser indifférent, interpelle d'emblée; qui soit susceptible à lui seul de provoquer le débat.

**Première ligne, une incitation à
une première consommation?**

Non pas du tout. *Première ligne* dans le sens où la première consommation doit déjà être l'objet d'une préoccupation, d'une protection. Et bien sûr, la notion du terrain: nous sommes en permanence au front et le revendiquons.

**Comment définiriez-vous les buts
fondamentaux de Première ligne?**

Il s'agit de mettre en œuvre des actions et des moyens concrets pour diminuer les conséquences négatives de la consommation de drogues. Ainsi, par le biais de notre travail directement dans la rue, du *BIPS*, des *Boulevards*, et du *Quai 9*, nous cherchons: (1) à limiter les risques du point de vue de la santé du

consommateur (transmission du sida, mais aussi des hépatites, infections diverses, overdoses, etc.) (2) à diminuer l'exclusion sociale en orientant vers des structures de type thérapeutique (3) à servir de courroie de transmission, tant vis-à-vis des autorités que pour favoriser



DR

le lien communautaire. Ce dernier objectif, celui du lien avec la Cité, nous le visons de deux manières très concrètes: d'une part en organisant avec les consommateurs un système de ramassage de seringues, et d'autre part par des séances d'informations pour sensibiliser la population. Un usager de drogue n'est pas un extra-terrestre. Nous faisons en sorte que son passage par la consommation, qui a lieu avec ou sans notre action, soit le moins destructeur possible. Protéger la santé, jeter des passerelles et responsabiliser, sans jugement idéologique, en étant et restant pragmatique, voilà nos buts.

**Quelle est la fréquentation moyenne
du Quai 9?**

C.M.: Plus de 100 personnes par jour fréquentent le *Quai 9*, même si le nombre d'injection est en diminution ces deux dernières années, principalement parce que la consommation intraveineuse de cocaïne a quelque peu baissé. Le *BIPS* dénombre également entre 60 et 80 passages par soir.

La réalité des drogues évolue-t-elle?

C.M.: Depuis quelques années, nous assistons à l'explosion, en milieux festifs, d'une multi-consommation faite notamment d'alcool, de cocaïne, de tabac et d'ecstasy, le tout avec une tendance à la banali-

sation de leurs prises par des usagers au profil très différents. C'est un défi nouveau pour nous, auquel nous tâchons de répondre en unissant nos forces et compétences avec celles de huit autres institutions genevoises dans le cadre du projet «*Nuit blanche?*». Le but est de

au mélanges de quoi que ce soit avec de l'alcool. Aujourd'hui, travailler dans le monde de la drogue sans intégrer l'alcool est impossible et absurde.

Et le testing?

C.M.: Le *testing* est un moyen possible. Il consiste à analyser les produits avant qu'ils soient consommés. C'est aussi un très bon exemple de mécompréhension. Oui, en proposant de tester des substances prohibées, nous mettons en évidence certaines contradictions entre santé publique et cadre légal, comme pour l'ensemble de notre activité d'ailleurs. Non, cela n'a rien d'une quelconque favorisation de la consommation. L'idée n'est pas de dire: «*vas-y t'as une bonne drogue, éclate-toi!*» mais au contraire «*toutes les drogues ont des effets néfastes, selon l'usage qui en est fait*». Il s'agit d'une stratégie, d'un moyen pour établir un contact, responsabiliser et jeter des passerelles.

**Plus généralement, est-ce que vous
prenez position dans le débat sur la
dépénalisation?**

C.M.: Nous sommes très favorable à ce que le débat ait lieu. Au quotidien, nous sommes confrontés à une réalité schizophrène qui consiste à présenter le consommateur de drogues à la fois comme un malade dépendant et comme un criminel. De mon point de vue, la question des drogues est suffisamment complexe pour remettre en question l'intérêt d'y conserver la dimension pénale de la consommation. La criminalisation et la marginalisation des usagers de drogues provoquent au moins autant de conséquences dramatiques que l'usage de substances lui-même. La seule voie pour avancer en matière de drogue, c'est de sortir des idéologies et des fantasmes. Il n'y a pas de société sans drogue. Reste ensuite à savoir quel rapport la Cité veut entretenir avec cette réalité.

ADRESSE

PREMIERE LIGNE

6, rue de la Pépinière
CH-1201 Genève
Tél. +41 22 748 28 78
Fax +41 22 748 28 79

info@premiereligne.ch
www.premiereligne.ch
www.nuit-blanche.ch

PORTRAITS

LES CANDIDATS AU CONSEIL MUNICIPAL



Manuel TORNARE



Sandrine SALERNO



Patrick BAUD-LAVIGNE



Isabelle BRUNIER



Christophe BUEMI



Monique CAHANNES



Grégoire CARASSO



Diana DUARTE RIZZOLIO



David CARRILLO



Corine GOEHNER-DA CRUZ



Gérard DESHUSSES



Silvia MACHADO



Jean-Louis FAZIO



Christiane OLIVIER



Endri GEGA



Mary PALLANTE



Pascal HOLENWEG



Véronique PARIS



Christian LOPEZ QUIRLAND



Annina PFUND



David METZGER



Andrienne SOUTTER



Roger MICHEL



Martine SUMI



Thierry PIGUET



Nicole VALIQUER GRECUCCIO



Jean-Charles RIELLE



Valentina WENGER-ANDREOLI



Miltos THOMAÏDES



Mutombo WODIA

VOTEZ LA LISTE N°3

Voici les 30 femmes et hommes qui porteront le projet socialiste pour les élections municipales.

Législature après législature, les Socialistes proposent projets et réformes et parviennent à les faire aboutir! Ces huit dernières années, sous l'impulsion du magistrat socialiste Manuel Tornare, des places de crèche pour plus de 1500 enfants ont été ouvertes, la «Cité Seniors» espace destiné aux

ainé-e-s a vu le jour, deux clubs sociaux accueillant les plus vulnérables ont été inaugurés. Par ailleurs, des manifestations favorisant la rencontre et la découverte ont été proposées aux Genevois-e-s: le Festival arbres et lumières, la fête des voisins, les chaises longues dans les parcs.

Eh oui, pour les Socialistes, derrière les mots, il y a les actes! Ces réalisations sont l'expression

de notre détermination et de notre désir renouvelé d'œuvrer, par une action de proximité, dans les quartiers, avec la population et les associations, à une meilleure qualité de vie pour toutes et tous. Cet effort pour une Genève ouverte, multiculturelle, solidaire et agréable à vivre nous voulons le poursuivre, avec vous, en renforçant notre présence au Conseil municipal et au Conseil administratif.

Les Socialistes ont leur ville à cœur et n'ont de cesse de vous le prouver!

Pour consulter le projet des Socialistes de la Ville de Genève pour la législature 2007-2011, vous pouvez vous rendre sur www.ps-geneve.ch ou le commander en envoyant un courriel à presse@socialiste.ch ou en téléphonant au 022.338.20.78